

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 21 juin 2019	N° 2019-347

Convocation du 14 juin 2019

Aujourd'hui vendredi 21 juin 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick BOBET à M. Christophe DUPRAT
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Maribel BERNARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Stéphan DELAUX à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Magali FRONZES à Mme Cécile BARRIERE
M. Bernard JUNCA à M. Daniel HICKEL
M. Marc LAFOSSE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Bernard LE ROUX à Mme Véronique FERREIRA
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Brigitte COLLET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Benoît RAUTUREAU à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Dominique ALCALA à Mme Anne WALRYCK à partir de 11h55
M. Jean-François EGRON à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h00
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS à partir de 12h10
Mme Christine BOUTHEAU à M. Pierre HURMIC à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON jusqu'à 11h10
M. Yohan DAVID à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 12h10
Mme Laetitia JARTY-ROY à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h40
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 12h20
M. Michel POIGNONEC à Mme Arielle PIAZZA à partir de 12h25
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 11h30
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h10
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST à partir de 11h55

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 21 juin 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Finances et de la commande publique Direction de la programmation budgétaire	N° 2019-347

Budget supplémentaire exercice 2019 - examen - décision - adoption

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le projet de Budget supplémentaire (BS) du Budget principal pour l'exercice 2019 de Bordeaux Métropole est présenté dans le présent document qui reprend :

- 1) les reports provenant de l'exercice précédent qui apparaissent au compte administratif 2018 et comprennent les résultats de clôture et les restes à réaliser, étant précisé qu'il est tenu compte de la délibération qui vient de vous être soumise portant sur l'affectation des résultats de fonctionnement enregistrés à la clôture de l'exercice 2018,
- 2) les recettes et dépenses nouvelles et les ajustements de chapitres,
- 3) les mouvements d'ordre qui participent aux déterminations des masses du budget sans influencer sur son équilibre global.

Le tableau de synthèse ci-après récapitule les grandes masses du Budget supplémentaire 2019 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 490 276 003,46 €.

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d'Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	407 463 927,55	435 976 267,97	334 373 433,39	352 317 211,94	73 090 494,16	83 659 056,03
Section de Fonctionnement	43 922 630,28	54 299 735,49	23 823 663,61	44 769 330,69	20 098 966,67	9 530 404,80
TOTAUX	451 386 557,83	490 276 003,46	358 197 097,00	397 086 542,63	93 189 460,83	93 189 460,83
EXCEDENT	38 889 445,63		38 889 445,63			
TOTAUX EGAUX 2 à 2	490 276 003,46	490 276 003,46	397 086 542,63	397 086 542,63	93 189 460,83	93 189 460,83

Par ailleurs dans le cadre de l'adoption du Budget supplémentaire 2019, sont également soumises à votre approbation les créations et modifications d'AE-AP/CP (Autorisations d'engagement et de programme et Crédits de paiement) pour un montant de 5,8 M€, conformément au détail figurant en annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2019/70 du 15 février 2019, approuvant le Budget primitif 2019,

VU la délibération du 21 juin 2019 d'affectation des résultats apparaissant au compte administratif 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à la reprise des résultats et des reports de l'exercice 2018 et à l'ajustement des crédits de l'exercice 2019,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver, chapitre par chapitre, selon le détail présenté dans la balance annexée au présent rapport, le projet de Budget supplémentaire 2019 du Budget principal de Bordeaux Métropole dont le montant s'établit à 490 276 003,46 €,

Article 2 : d'autoriser, au budget principal, la reprise de provisions pour un montant de 51 000 €, imputées au chapitre 78, article 7815, au titre des litiges concernant le Marché de la viande,

Article 3 : d'autoriser, au budget annexe de l'assainissement, la constitution de provisions pour un montant de 5 030 000 €, imputées au chapitre 68, article 6815, au titre de la soulte à verser à l'issue du contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif et des eaux pluviales urbaines pour 5 000 000 € et au titre de risques et charges de fonctionnement divers pour 30 000 €,

Article 4 : d'autoriser, à la régie du service public de l'assainissement non collectif (SPANC), la constitution de provisions pour un montant de 7 000 €, imputées au chapitre 68, article 6817, au titre des créances irrécouvrables,

Article 5 : d'autoriser, au budget annexe des réseaux de chaleur, la constitution de provisions pour un montant de 650 000 €, imputées au chapitre 68, article 6815, au titre de la soulte à verser à l'issue du contrat de délégation du service public,

Article 6 : d'autoriser, au budget annexe des réseaux de chaleur, la constitution de provisions pour un montant de 1 000 €, imputées au chapitre 68, article 6817, au titre des créances irrécouvrables,

Article 7 : d'adopter les créations et modifications d'AE-AP/CP (Autorisations d'engagement et de programme et Crédits de paiement) proposées dans le cadre de la présente délibération pour un montant de 5,8 M€.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Madame MELLIER, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur JAY, Monsieur PADIE;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 juin 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 26 JUIN 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 26 JUIN 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation le Vice-président,</p> <p>Monsieur Emmanuel SALLABERRY</p>
---	--

Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal	11-Déchets Ménagers	21-Assainissement	22-Régie du SPANC	24-Régie restaurant adm.	31-Transports	62-Caveaux	63-Sce. Ext. Pompes Funèbres	64-Crématorium HT	71-Réseau de chaleur	92-Régie de l'Eau Industrielle	81-Lotissements	82-Zones Aménag. concertées	93-Régie équipements fluviaux	83-Z.A.C du Tasta Bruges	84-Z.A.C des quais de Floirac	Total
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 751,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 371 080,73	2 052 118,34	0,00	1 496 598,71	3 333 357,08	9 487 906,06
	041	Opérations patrimoniales	2 792 588,10	0,00	10 000,00	0,00	0,00	60 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 602 588,10
		Dépenses d'ordre	2 792 588,10	0,00	10 000,00	0,00	0,00	60 800 000,00	234 751,20	0,00	0,00	0,00	0,00	2 371 080,73	2 052 118,34	0,00	1 496 598,71	3 333 357,08	73 090 494,16
Dépenses réelles	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	130 658 201,63	0,00	6 053 668,06	0,00	0,00	65 982 369,00	0,00	0,00	918 371,68	684 087,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 296 698,35
	13	Subventions d'investissement	298 457,74	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 457,74
	16	Emprunts et dettes assimilées	339 183,52	0,00	0,00	75 226,00	0,00	9 705 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 384,00	0,00	1 687 696,89	1 599 926,80	13 519 743,21
	20	Immobilisations incorporelles	6 589 711,25	217 250,10	413 776,21	0,00	0,00	513 615,95	0,00	0,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	35 250,00	0,00	0,00	7 774 503,51
	204	Subventions d'équipement versées	10 177 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 177 635,00
	21	Immobilisations corporelles	17 485 910,97	3 255 967,16	-115 000,00	0,00	105 287,50	1 890 946,80	0,00	0,00	61 566,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 139,22	0,00	0,00	22 741 817,65
	23	immobilisations en cours	6 379 217,67	1 527 958,63	4 256 576,47	0,00	0,00	10 171 959,92	0,00	0,00	144 938,11	40 926,19	6 446,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 528 023,54
	26	Participations et créances rattachées à des participations	5 072 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 072 460,00
	27	Autres immobilisations financières	25 890 172,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 890 172,81
	45810042	Op. sous mandat - Eclairage public commune de Bordeaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576 946,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576 946,21
	45810052	Op. sous mandat - Eclairage public commune du Bouscat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 560,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 560,46
	45810062	Op. sous mandat - Eclairage public commune de Bruges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 283,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 283,15
	45810072	Op. sous mandat - Ponts mobiles des bassins à flots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,93
	45810132	Op. sous mandat - Ponts sur les écluses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 952,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 952,80
	45810142	Op. sous mandat - Mérignac extension ligne B 3e phase	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	673,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	673,97
	4581102	Op sous mandat - Bruges	293 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 880,00
	4581103	Op sous mandat - Convention SNCF	226 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 000,00
	4581104	Op sous mandat - Bâgles ligne C Avenue promenade	255 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 205,00
	4581105	Op sous mandat - Villeneuve d'Ornon Ligne C Rte de Toulouse/Ave des Pvrénées	158 383,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 383,96
	4581106	Op sous mandat - Rue Lucien Faure	281 599,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 599,79
	4581107	Op sous mandat - Zac Ambarès centre ville	214 158,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 158,86
	4581110	Op sous mandat - Le Taillan rue de Brun	11 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 960,00
	4581111	Op sous mandat - Le Taillan Chemin de Houn de Castet	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	4581112	Op sous mandat - Blanquefort giratoire 11 novembre	383,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383,06
	4581114	Le Taillan rue de Brun - Reversement Participation opérateur	11 106,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 106,21
	4581115	Le Taillan Chemin de Houn de Castets - Reversement participation opérateur	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	4581116	Blanquefort Giratoire 11 novembre - Reversement part opérateur	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
	4581118	Op sous mandat - Artigues Zacom Feydeau	250 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 200,00
	4581119	Op sous mandat - Artigues Zacom Feydeau - Reversement commune	161 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 250,00
	4581121	Op sous mandat - Ligne verte Bruges - Le Bouscat	1 643 585,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 643 585,62
	4581122	Op sous mandat - Eysines ligne D	758 078,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	758 078,58
	4581123	op. sous mandat - Parempuyre Fontanieu PUP	1 037 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 579,00
	4581124	Op sous mandat - Enrichissement fonds communal	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	4581125	Op sous mandat - Eclairage public Bordeaux Ligne D	575 779,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 779,76
	4581126	Op sous mandat - Eclairage public Bruges Ligne D	265 742,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 742,88
	4581127	Op sous mandat - Eclairage public Le Bouscat Ligne D	1 468 975,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 468 975,51
	4581128	Dévolement réseaux rue Carle Vernet	213 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 334,00
	4581129	Op sous mandat - Convention Eco Cité Bordeaux Plaine de Garonne	3 832 414,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 832 414,20
	4581130	Op sous mandat - Eclairage public Cenon place François Mitterrand	247 010,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 010,38
	4581131	Op sous mandat - Eclairage public PUP St Vincent de Paul secteur des Jaugues	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	4581132	Op sous mandat - Bordeaux Place de l'Europe	1 057 314,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 314,62
	4581133	Op sous mandat - Réhabilitation groupes scolaires	565 918,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	565 918,80
	4581134	Op sous mandat - Enfouissement réseaux Pessac	61 411,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 411,72
	4581135	Op sous Mandat - PUP Blanquefort Centre ville	423 459,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 459,40
	4581136	Op sous Mandat - PUP Chemin de Bos - Eysines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	4581137	Op sous mandat - Mérignac Marcel Dassault 2e phase	53 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 400,00
	4581138	Op sous mandat St Médard place de la République	1 144 465,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144 465,35
	4581139	Opération sous mandat Centre National du Cinéma CNC	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	4581144	Op sous mandat - Le Haillan Place François Mitterrand	99 490,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 490,28
	4581145	Dispositif Oudin - Santini - Projet Cameroun - Mexique	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
	4581146	Op sous mandat - Bordeaux Place Tourny	1 622 280,00	0,00	0,00	0,0													

Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal	11-Déchets Ménagers	21-Assainissement	22-Régie du SPANC	24-Régie restaurant adm.	31-Transports	62-Caveaux	63-Scs. Ext. Pompes Funèbres	64-Crématorium HT	71-Réseau de chaleur	92-Régie de l'Eau Industrielle	81-Lotissements	82-Zones Aménag. concertées	93-Régie équipements fluviaux	83-Z.A.C du Tasta Bruges	84-Z.A.C des quais de Floirac	Total	
45820142	Op. sous mandat - Mérignac extension ligne B 3e phase R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 750,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 750,32
45820152	Op. sous mandat - Bègles voirie tramway 3e phase R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 719,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 719,45
4582102	Op sous mandat - Bruges	172 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 863,00
4582104	Op sous mandat - Bègles ligne C Avenue promenade	103 102,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 102,50
4582105	Op sous mandat - Villenave d'Ornon Ligne C Rte de Toulouse/Ave des Pyrénées	12 429,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 429,48
4582106	Op sous mandat - Rue Lucien Faure R	434 010,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 010,65
4582107	Op sous mandat - Zac Ambarès centre ville	197 825,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 825,08
4582110	Op sous mandat - Le Taillan rue de Brun	11 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 960,00
4582111	Op sous mandat - Le Taillan Chemin de Houn de Castet	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
4582112	Op sous mandat - Blanquefort giratoire 11 novembre	30 931,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 931,25
4582113	Op sous mandat - Blanquefort espaces emblématiques	39 478,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 478,08
4582114	Le Taillan rue de Brun - Reversement Participation opérateur	12 116,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 116,50
4582115	Le Taillan Chemin de Houn de Castets - Reversement participation opérateur	20 052,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 052,85
4582116	Blanquefort Giratoire 11 novembre - Reversement part opérateur	8 083,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 083,50
4582118	Op sous mandat - Artigues Zacom Feydeau	250 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 200,00
4582119	Op sous mandat - Artigues Zacom Feydeau - Reversement commune	161 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 250,00
4582121	Op sous mandat - Ligne verte Bruges - Le Bouscat	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
4582122	Op sous mandat - Eysines ligne D	202 746,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 746,50
4582123	op sous mandat Parempuyre Fontanieu PUP	1 037 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 579,00
4582124	Op sous mandat - Enrichissement fonds communal	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
4582125	Op sous mandat - Eclairage public Bordeaux Ligne D	375 627,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 627,41
4582126	Op sous mandat - Eclairage public Bruges Ligne D	208 380,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 380,50
4582127	Op sous mandat - Eclairage public Le Bouscat Ligne D	1 075 625,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 625,03
4582128	Dévolement réseaux rue Carle Vernet	80 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 242,00
4582129	Op sous mandat - Convention Eco Cité Bordeaux Plaine de Garonne	4 172 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 172 000,00
4582130	Op sous mandat - Eclairage public Cenon place François Mitterrand	148 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 950,00
4582131	Op sous mandat - Eclairage public PUP St Vincent de Paul secteur des Jaugues	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
4582132	Op sous mandat - Bordeaux Place de l'Europe	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 000,00
4582133	Op sous mandat - Réhabilitation groupes scolaires	582 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	582 351,00
4582134	Op sous mandat - Enfouissement réseaux Pessac	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
4582135	Op sous mandat - PUP Blanquefort Centre Ville	550 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 792,00
4582137	Op sous mandat - Mérignac Marcel Dassault 2e phase	500,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,64
4582138	Op sous mandat St Médard place de la République	941 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	941 864,00
4582139	Opération sous mandat - Centre national du Cinéma CNC	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
4582144	Op sous mandat - Le Haillan Place François Mitterand	91 042,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 042,28
4582145	Dispositif Oudin - Santini - Projet Cameroun - Mexique	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
4582146	Op sous mandat - Bordeaux Place Tourny	1 604 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604 763,30
4582147	Pessac - Pôle d'échange multimodal - Reversement commune	56 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 650,00
458278	Op. sous mandat - Le Taillan avenue La Boétie	69 692,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 692,57
458279	Op. sous mandat - Bordeaux extension ABC amgt voirie 3e phase R	138 820,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 820,45
458280	Op. sous mandat - Bordeaux Bassins à Flots R	2 814 627,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 814 627,67
458282	Op. sous mandat - Restauration digue rive droite sud R	605 699,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 699,43
458284	Op. sous mandat - Le Haillan accès parc relais Rostand R	27 562,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 562,50
458285	Op. sous mandat - Le Haillan Amgt voirie tramway 3e phase R	8 021,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 021,13
458286	Op sous mandat - Eysines Aménagement voirie tramway 3e phase (rec)	35 558,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 558,75
458287	Op. sous mandat - Mérignac aménagement de voirie 3e phase R	160 024,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 024,89
458288	Op. sous mandat - Mérignac accès parc relais Rostand R	7 318,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 318,50
458289	Groupement d'achat - Modèle multimodal R	61 274,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 274,22
458290	Op. sous mandat - Reversement participations projet Regard R	309 794,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 794,10
458299	Espaces emblématiques Gradignan	237 464,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 464,19
	Recettes réelles	217 446 380,64	14 540 987,79	23 859 020,74	156 267,00	105 287,50	83 476 669,19	145 544,36	30 406,87	964 875,79	493 664,17	103 086,00	2 568 201,86	3 237 730,21	672 852,38	1 488 224,27	3 028 013,17	352 317 211,94	
	Total Recettes d'investissement	227 027 906,75	14 540 987,79	23 869 020,74	156 267,00	105 287,50	149 743 771,19	245 544,36	30 406,87	1 124 875,79	2 329 864,36	103 086,00	2 568 201,86	5 194 615,90	672 852,38	3 184 295,60	5 079 283,88	435 976 267,97	

Fonctionnement

Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal	11-Déchets Ménagers	21-Assainissement	22-Régie du SPANC	24-Régie restaurant adm.	31-Transports	62-Caveaux	63-Scs. Ext. Pompes Funèbres	64-Crématorium HT	71-Réseau de chaleur	92-Régie de l'Eau Industrielle	81-Lotissements	82-Zones Aménag. concertées	93-Régie équipements fluviaux	83-Z.A.C du Tasta Bruges	84-Z.A.C des quais de Floirac	Total
023	Virement à la section d'investissement	6 788 938,01	0,00	0,00	0,00	0,00	4 876 602,00	0,00	0,00	160 000,00	1 836 200,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 661 740,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 500,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 956 885,69	0,00	1 696 071,33	2 051 270,71	6 394 727,73
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,08	0,00	42 083,66	0,00	42 498,74
	Dépenses d																	

Budget supplémentaire 2019

Budget principal et autres Budgets

Rapport de présentation

1. Budget principal.....	3
1.1 Les mesures nouvelles	4
1.2 Mouvements d'ordre et de régularisation	5
1.3 Equilibre du budget	5
2. Le Budget annexe des Déchets ménagers.....	6
2.1 Les mesures nouvelles	6
2.2 Mouvements d'ordre et de régularisation.....	6
2.3 Equilibre du budget	7
3. Le Budget annexe des Transports.....	7
3.1 Les mesures nouvelles	7
3.2 Mouvements d'ordre et de régularisation	7
3.3 Equilibre du budget	8
4. Le Budget annexe de l'Assainissement.....	8
4.1 Les mesures nouvelles	8
4.2 Mouvements d'ordre et de régularisation	8
4.3 Equilibre du budget	9
5. Le Budget annexe du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC)	9
6. Le Budget annexe des Réseaux de chaleur	9
6.1 Les mesures nouvelles	10
6.2 Mouvements d'ordre et de régularisation	10
6.3 Equilibre du Budget	10
7. Le Budget annexe du Crématorium.....	10
8. Le Budget annexe des Caveaux.....	11
9. Le Budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres (SEPF)	11
10. Les Budgets annexes à comptabilité de stocks	12
11. Le Budget de la Régie de l'Eau industrielle	12
12. Le Budget de la Régie des Equipements fluviaux.....	12
13. Le Budget de la Régie des Restaurants administratifs.....	13

Ce rapport de présentation vise à détailler par budget les principales mesures proposées et les équilibres dégagés dans le cadre de l'étape budgétaire concernée, à savoir le Budget supplémentaire (BS) du Budget principal et des autres entités financières.

Acte de reports et d'ajustements, le Budget supplémentaire est une décision modificative (DM) particulière :

- En tant qu'acte de reports, il reprend les résultats, les restes à réaliser et reports adoptés dans le cadre du Compte administratif de l'exercice précédent ;
- En tant qu'acte d'ajustements, il permet, comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements, à des virements de crédits et des inscriptions nouvelles s'avérant nécessaires au regard de l'utilisation des crédits ou des engagements pris par le Conseil métropolitain depuis l'adoption du Budget primitif.

Tous budgets confondus, l'**excédent brut de fonctionnement 2018** s'élève à **221 341 924,49 €** dont 146 230 252,26 € affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Après prise en compte des reports de fonctionnement (11 393 067,52 €), le **résultat net disponible** pour le financement de mesures nouvelles s'élève à **63 718 604,71 €** (soit un résultat en baisse de 17,62% par rapport à 2017).

Ce résultat net se répartit par budget selon la ventilation suivante :

	Résultat de clôture en fonctionnement	Couverture du besoin de financement en investissement	Reports à financer en fonctionnement	Résultat net affectable aux nouvelles mesures
05-Budget principal	142 873 898,20	-130 387 571,37	4 886 247,54	7 600 079,29
11-Déchets ménagers	13 641 801,41	939 811,90	53 856,00	14 527 757,31
21-Assainissement	40 400 707,95	-10 659 020,74	0,00	29 741 687,21
22- Régie S.P.A.N.C.	86 254,98	156 267,00	0,00	242 521,98
24-Régie Restaur. administ.	0,00	24 078,00	0,00	24 078,00
31-Transports	17 646 080,18	-12 658 708,75	1 003 186,27	3 984 185,16
62-Caveaux	884 831,03	-715 309,79	0,00	169 521,24
63-S.E.P.F.	2 461,87	30 406,87	0,00	32 868,74
64-Crématorium HT	141 856,73	145 544,36	93 755,90	193 645,19
71-Réseau de Chaleur	3 376 114,36	-729 914,17	0,00	2 646 200,19
81-Lotissements	5 873,86	2 568 201,86	2 371 091,07	202 984,65
82-Z.A.C.	1 681 392,00	3 125 346,21	1 756 295,01	3 050 443,20
83-Z.A.C. du Tasta Bruges	590,70	-199 472,62	-199 462,62	580,70
84-Z.A.C. Quais de Floirac	146 139,08	1 428 086,37	1 428 098,35	146 127,10
92-Régie Eau industrielle	443 410,03	96 639,45	0,00	540 049,48
93-Equipements fluviaux	10 512,11	605 363,16	0,00	615 875,27
TOTAUX	221 341 924,49	-146 230 252,26	11 393 067,52	63 718 604,71

La Métropole ayant fait le choix de préserver ses marges de manœuvre dans un contexte d'accroissement des compétences et des missions de notre Etablissement, le résultat net de 63,72 M€ sera affecté prioritairement à la maîtrise de sa capacité de désendettement avec une proposition de baisse de **29,44 M€** tous budgets confondus, (soit 46 % du résultat net) de la **prévision 2019 de l'autorisation d'emprunt** dont : 23 M€ pour le Budget principal, 4,4 M€ pour le Budget annexe des Déchets ménagers, 1,8 M€ pour celui de l'Assainissement et 236 K€ pour le Budget annexe Réseaux de chaleur.

Compte tenu de ces éléments et des écritures à prévoir au titre de mouvements équilibrés (transferts entre chapitres, ouverture de dépenses financées par des recettes nouvelles et écritures d'ordre), le **Budget supplémentaire pour 2019** se présente en grandes masses, comme suit **pour l'ensemble des budgets** :

	DEPENSES	RECETTES
A - Résultat de clôture	204 296 698,35	234 359 253,09
B - Restes à réaliser mouvements réels	108 329 727,44	141 985 777,41
C - Opérations nouvelles	45 570 671,21	20 741 512,13
Total mouvements réels	358 197 097,00	397 086 542,63
D - Mouvements d'ordre	93 189 460,83	93 189 460,83
Total mouvements	451 329 907,83	490 219 353,46
Excédent constaté au BS	38 889 445,63	
TOTAL GENERAL	490 276 003,46	490 276 003,46

Certains budgets annexes étant structurellement excédentaires, comme celui de l'Assainissement et des Déchets ménagers, le Budget supplémentaire consolidé présente donc un excédent global de près de 39 M€.

Par ailleurs, au titre de la présente décision, il vous est proposé, conformément au projet de délibération portant sur le Budget supplémentaire 2019, d'adopter 1 nouvelle Autorisation pluriannuelle d'engagement (AE) et des révisions de programme (AP), représentant un volume de 5,8 M€, dont 3,41 M€ de crédits de paiement 2019 supplémentaires selon la ventilation détaillée en annexe du présent rapport.

1. Budget principal

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	4 886 247,54	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002		12 486 326,83	
TOTAL Fonctionnement	4 886 247,54	12 486 326,83	7 600 079,29
Restes à réaliser d'investissement	79 105 340,72	79 375 970,98	
Affectation du résultat (001 + 1068)	130 658 201,63	130 387 571,37	
TOTAL Investissement	209 763 542,35	209 763 542,35	0,00
TOTAL GENERAL	214 649 789,89	222 249 869,18	7 600 079,29

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget principal s'équilibre à 241 292 599,42 € en dépenses et recettes.

1.1 Les mesures nouvelles

La synthèse des mouvements réels proposés, hors résultats, dans le cadre de l'adoption du Budget supplémentaire se présente de la façon suivante :

	Mouvements BS (€)
Dépenses fonctionnement	2 589 507,12
Recettes fonctionnement	1 778 365,84
Dépenses d'investissement	14 471 776,30
Recettes investissement	7 682 838,29
Dépenses réelles totales	17 061 283,42
Recettes réelles totales	9 461 204,13
Besoin de financement	7 600 079,29

Les propositions du Budget supplémentaire se traduisent par une augmentation des dépenses de 2,59 M€ en fonctionnement et de 14,41 M€.

En fonctionnement, le budget supplémentaire prévoit des **ajustements de crédits** liés à différents engagements de la Métropole, dont **500 K€** au titre du fonds de soutien aux commerçants gérés par la CCI de Bordeaux Gironde. Sont également proposés **400 K€** (Chap. 011) pour des remboursements aux communes dans le cadre des transferts des marchés et contrats mutualisés et **379 K€** au titre des opérations financières (frais bancaires, intérêts de retard et annulation de titres chap. 65 et 66). **238 K€** (Chap. 011) au titre des taxes foncières (incluant 177 K€ pour le budget annexe assainissement faisant l'objet d'une refacturation) et **204 K€** (Chap. 011) sont proposées au titre des actions logements (dont 174 K€ au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord » y compris la part de l'Etat couvert par une recette de 117 K€). **184 K€** (Chap. 011) sont par ailleurs inscrits au profit de l'A'Urba, organisme support de Bordeaux 2050, conformément à la délibération du 25 janvier 2019. Dans le cadre de l'organisation des demi-finales du Top 14 de Rugby à Bordeaux, un crédit complémentaire de **150 K€** (Chap. 011) est fléché en remboursement au Budget annexe des Transports. **137 K€** (Chap. 011) sont proposés dans le cadre de la participation de Bordeaux Métropole à l'appel à projet Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) suite à l'adoption de la délibération du 23 mars 2018 (financé en 2019 par une recette de 65 K€) et **144 K€** sont prévus au titre de la prise en charge des dépenses engagées pour le compte des partenaires de la Métropole lors du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM). Dans le cadre de l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique organisées en 2020, , **60 K€** (Chap. 65) sont proposés pour un appel à projet en complément des crédits prévus au Budget dans l'autorisation d'engagement créée à l'occasion du Budget supplémentaire. **58 K€** sont en outre fléchés sur le projet « Métropole Agricole » et l'exposition qui y sera dédiée. A noter enfin l'inscription d'un complément de crédits de **7 K€** au titre de la contribution 2019 de Bordeaux Métropole au Syndicat mixte du schéma directeur de l'aire métropolitaine (SYSDAU) notifiée à 621 093 €.

S'agissant des **recettes de fonctionnement**, en complément des recettes inhérentes aux dépenses financées en fonctionnement, **1,2 M€** (Chap. 73) sont ouverts au titre du prélèvement opéré sur les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU, cette recette faisant l'objet d'une affectation symétrique en investissement vers des actions en faveur de l'habitat. . **60,6 K€** (Chap. 70) liés au remboursement de dépenses de téléphonie des groupes d'élus par la Ville de Bordeaux, conformément à la délibération du 7 juillet 2017 et 51 K€ de reprise de provision sont également proposées.

S'agissant des **dépenses d'investissement**, elles s'accroissent globalement de **14,41 M€**. Cette hausse s'explique principalement par des besoins nouveaux en matière d'acquisitions foncières (chap. 21) pour **7 M€** et par le versement d'une avance (chap. 27), équilibrée par la recette de créance sur la Société d'économie mixte locale, à InCité à hauteur de **7 M€**. **1,2 M€** (Chap. 27) est également prévu au titre de l'indemnité d'immobilisation liée aux travaux de l'immeuble Allianz, compensée par une recette équivalente. Des prises de participations au sein d'InCité et de l'Organisme foncier solidaire (OFS), nouvel outil de la politique d'accession sociale et maîtrisée proposé par Axanis, sont proposées à hauteur respectivement de **1,9 M€** et **1 M€** (Chap. 26), cette dernière étant financée par redéploiement des crédits de l'autorisation de programme de production d'Aquitanis.

Hormis ceux prévus entre chapitres, des ajustements de crédits sont également proposés au regard de l'avancement des opérations et de la facturation attendues, sans incidence néanmoins sur le montant des autorisations correspondantes. Des **ajustements à la hausse** sont ainsi proposés pour **500 K€** destinés au renouvellement du matériel roulant des services de la propreté (Chap. 21), **500 K€** au titre des prestations de voirie refacturées (avec l'ouverture d'une recette équivalente) (Chap. 23), **298 K€** (Chap. 23) pour des travaux sur la digue Grattequina, **150 K€** pour le matériel affecté à l'entretien des espaces publics, **150 K€** (Chap. 21) liés aux travaux sur les bâtiments affectés à la gestion de l'espace public, **100 K€** (Chap. 23) dans le cadre des travaux à la Maison éco citoyenne. A l'inverse, des **ajustements à la baisse** de crédits sont proposés concernant principalement la participation à verser à l'Etat (chap. 204) dans le cadre des travaux sur la rocade, en raison du décalage d'appel de fonds pour 2019 (**-6,25 M€**), l'optimisation de la circulation des bus (**-370 K€**, Chap. 23), le pont Simone Veil (**-317 M€**, Chap. 20 et 23), le plan vélo (**-228 K€**, Chap. 23) ou encore l'accessibilité des arrêts voyageurs (**- 100 K€**, Chap. 23).

Concernant les **recettes d'investissement**, figurent pour l'essentiel **18,24 M€** (Chap. 024) correspondant à la cession de parts de Bordeaux Métropole Energie (BME) détenues par l'Etablissement à la Caisse des dépôts, suite à la délibération du 26 avril 2019. L'encaissement des participations liées aux projets urbains partenariaux (PUP) est par ailleurs prévu à hauteur de **1,04 M€** (Chap. 13), de même que **185,2 K€** (Chap. 13) au titre de la participation de l'opérateur au programme des équipements publics de la Zone d'aménagement commercial (ZACOM) Feydeau.

1.2 Mouvements d'ordre et de régularisation

Des mesures d'ordre et de régularisations comptables sont également proposées en complément des inscriptions nouvelles dont le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales, équilibrées en dépenses et en recettes (Chap. 041) pour **2,79 M€** ainsi que l'ouverture de différentes opérations pour compte de tiers représentant un total de **2,2 M€**. Le **virement à la section d'investissement** est revu à la hausse à hauteur de **6,79 M€**.

1.3 Equilibre du budget

Compte tenu de l'ensemble de ces ajustements, une diminution de la prévision de recette d'emprunt est proposée pour un montant de **22,85 M€** (ne neutralisant pas tout à fait le montant de recettes d'emprunt reporté de 30 M€), amenant la prévision de recette d'emprunts pour l'exercice 2019 à l'issue de la présente décision à **291,1 M€**. S'agissant de la trajectoire des dépenses de fonctionnement et du respect du plafond fixé pour 2019, les mesures nouvelles relevant du périmètre contractuel présentées dans le cadre du budget supplémentaire « consomment » intégralement la marge de financement dégagée lors de l'adoption du budget primitif. Il conviendra donc d'être particulièrement vigilant, s'agissant de nouveaux engagements qui seraient décidés sur le second semestre, à les financer par redéploiement de crédits alloués à des mesures qui seraient jugées

moins prioritaires dans ce contexte.

Au final, le Budget supplémentaire 2019 du Budget principal se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
A - Résultat de clôture	130 658 201,63	142 873 898,20
B - Restes à réaliser mouvements réels	83 991 588,26	79 375 970,98
C - Opérations nouvelles	17 061 283,42	9 461 204,13
Total mouvements réels	231 654 423,31	231 654 423,31
D - Mouvements d'ordre	9 581 526,11	9 581 526,11
Total mouvements	241 292 599,42	241 292 599,42
Excédent constaté au BS	0,00	
TOTAL GENERAL	241 292 599,42	241 292 599,42

2. Le Budget annexe des Déchets ménagers

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	53 856,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	641 801,41	
TOTAL Fonctionnement	53 856,00	641 801,41	587 945,41
Restes à réaliser d'investissement	5 001 175,89	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	18 940 987,79	
TOTAL Investissement	5 001 175,89	18 940 987,79	13 939 811,90
TOTAL GENERAL	5 055 031,89	19 582 789,20	14 527 757,31

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe des Déchets ménagers s'établit à 6 777 850,30 € en dépenses et 16 317 662,20 € en recettes.

2.1 Les mesures nouvelles

Concernant les **dépenses de fonctionnement**, un budget global de **1,73 M€** (chap. 011) est proposé pour faire face à **la hausse des frais de transport et de traitement des déchets** en lien avec la prestation externalisée de la collecte en porte à porte sur l'hyper centre de Bordeaux en place depuis septembre 2019 (**1,17 M€**), aux frais de l'accompagnement personnalisé des habitants de la Métropole vers le 0 déchet (**100 K€**), et à ceux liés à la procédure de renouvellement des délégations de service public (**71 K€**).

Dans le même temps, il est proposé d'inscrire un complément de recette de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de **1,13 M€** conformément à la notification adressée à notre Etablissement.

2.2 Mouvements d'ordre et de régularisation

Des mesures d'ordre et de régularisations comptables sont également proposées en complément des mesures nouvelles à financer par des inscriptions de recettes nouvelles ou des redéploiements

et concernant la refacturation par le Budget principal au titre des charges de structure pour **58K€** ainsi qu'une inscription de **1 K€** (chap. 67) liée à des annulations de titres sur exercices clos.

2.3 Equilibre du budget

Au regard de ces ajustements et de l'autofinancement disponible, il est proposé **d'annuler la prévision de recette d'emprunts** ouverte au Budget primitif, soit **4,4 M€**. Après prise en compte de ces écritures, le budget présente un sur-équilibre de la section d'investissement de 9,54 M€ ; réserve devant lui permettre de financer le programme d'investissement à compter de 2020 et plus particulièrement les travaux de modernisation sur les sites de Bègles et Cenon.

3. Le Budget annexe des Transports

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	1 003 186,27	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	4 987 371,43	
TOTAL Fonctionnement	1 003 186,27	4 987 371,43	3 984 185,16
Restes à réaliser d'investissement	3 085 696,19	56 409 356,44	
Affectation du résultat (001 + 1068)	65 982 369,00	12 658 708,75	
TOTAL Investissement	69 068 065,19	69 068 065,19	0,00
TOTAL GENERAL	70 071 251,46	74 055 436,62	3 984 185,16

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe des Transports s'équilibre à 156 954 657,62 € en dépenses et en recettes.

3.1 Les mesures nouvelles

Concernant la **section de fonctionnement**, **894 K€** sont proposés pour les besoins liés aux intérêts moratoires et aux dossiers traités en commission d'indemnisation à l'amiable (CIA), **150 K€** (Chap. 011) liés à l'organisation des demi-finales du Top 14 de Rugby à Bordeaux, compensés par une recette équivalente du Budget principal (Chap. 70).

Hormis cette dernière, il est également proposé l'inscription d'un complément de recette de Versement transport à percevoir au titre de l'exercice 2018 à hauteur de **2 073 515,00 €** (Chap. 73).

En **investissement**, une hausse de **10,17 M€** de crédits de paiement en lien avec l'avancement des opérations concernées est proposée. Les ajustements concernent la réalisation de la ligne D du tramway (**12 M€**), le BHNS Bordeaux / Saint-Aubin-de-Médoc (**-278,4 K€**), la desserte aéroport (**-1,1712 M€**) ainsi que les autres frais du réseau (**-390 K€**).

Le Budget supplémentaire prévoit par ailleurs un remboursement en capital plus important (Chap. 16) pour un montant de **9,7 M€** dans le cadre de recettes complémentaires de **14,41 M€** liées à la convention attributive de subvention au titre du Grenelle II.

3.2 Mouvements d'ordre et de régularisation

Des mesures d'ordre et de régularisations comptables sont également proposées en complément des mesures nouvelles à financer par des inscriptions de recettes nouvelles ou des redéploiements. Elles concernent des écritures patrimoniales (chap. 041) équilibrées pour 60,80 M€ liées à la mise

en service des marchés liés à l'extension des lignes A, B et C du tramway et aux récupérations d'avances sur marché ainsi que des écritures liées à une cession de terrain. Le virement à la section d'investissement est revu à la hausse à hauteur de **4 876 602 €**.

3.3 Equilibre du budget

Au regard de ces différents ajustements, le Budget annexe des Transports s'équilibre en dépenses et en recettes à 156 954 657,62 € à l'issue de la présente étape. Il convient néanmoins de noter que cet équilibre comprend un report de recette d'emprunts de 50 M€ portant ainsi la **prévision de recette d'emprunts mobilisable au titre de l'exercice 2019 à 204,97 M€**.

4. Le Budget annexe de l'Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	14 741 687,21	
TOTAL Fonctionnement	0,00	14 741 687,21	14 741 687,21
Restes à réaliser d'investissement	4 605 352,68	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	6 053 668,06	25 659 020,74	
TOTAL Investissement	10 659 020,74	25 659 020,74	15 000 000,00
TOTAL GENERAL	10 659 020,74	40 400 707,95	29 741 687,21

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe de l'Assainissement s'établit à 15 766 020,74 € en dépenses et 38 610 707,95 € en recettes.

4.1 Les mesures nouvelles

Il est proposé d'inscrire **100 K€** en investissement liés au financement de nouvelles études et à des frais de topographie pour des incorporations de réseaux. Est par ailleurs prévu un complément de crédit de **67 K€** correspondant à une régularisation de taxes foncières à rembourser au Budget principal. **15 K€** sont également inscrits au titre de l'indemnisation du candidat non retenu dans le cadre du marché lié à la liaison sous fluviale prévue pour l'aménagement du secteur de Brazza. Ces dépenses complémentaires sont compensées par une baisse équivalente des crédits prévus pour l'acquisition de biens de reprises dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public.

4.2 Mouvements d'ordre et de régularisation

Des mesures d'ordre et de régularisations comptables sont également proposées en complément des mesures nouvelles à financer par des inscriptions de recettes nouvelles ou des redéploiements.

Elles concernent la constitution de provisions (Chap. 68) pour un montant total de **5,03 M€**, dont 5M € au titre du rachat des immobilisations à l'issue du contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif et des eaux pluviales urbaines et 30 K€ à celui de la dépréciation des actifs circulants. Enfin, un recalage à la hausse des opérations patrimoniales (équilibrées en dépenses et en recettes) est proposé pour **10 K€** liée à une reprise de dotations aux amortissements.

4.3 Equilibre du budget

Au regard de ces différents ajustements, l'**annulation de la recette d'emprunt** ouverte au Budget primitif est donc proposée (-1,80 M€). Le Budget annexe de l'Assainissement présente un suréquilibre de **22 844 687,21 €** (dont 13,2 M€ au titre de la section d'investissement) à l'issue de la présente étape.

5. Le Budget annexe du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	86 254,98	
TOTAL Fonctionnement	0,00	86 254,98	86 254,98
Restes à réaliser d'investissement	0,00	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	156 267,00	
TOTAL Investissement	0,00	156 267,00	156 267,00
TOTAL GENERAL	0,00	242 521,98	242 521,98

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe du SPANC s'établit à 82 226,00 € en dépenses et 242 521,98 € en recettes.

Une dépense de fonctionnement est prévue pour **75,23 K€** correspondant au remboursement d'une partie de l'avance faite par le Budget principal au Budget annexe.

Concernant les mouvements d'ordre et de régularisation, seul un crédit de **7 K€** est proposé correspondant à la constitution d'une provision (Chap. 68) pour dépréciation des actifs circulants.

Au regard de ces différents ajustements, le Budget annexe du SPANC présente un suréquilibre de **160 295,98 €** (dont 81 K€ en investissement) à l'issue de la présente étape.

6. Le Budget annexe des Réseaux de chaleur

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	2 646 200,19	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	0,00	
TOTAL Fonctionnement	0,00	2 646 200,19	2 646 200,19
Restes à réaliser d'investissement	45 826,19	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	684 087,98	729 914,17	
TOTAL Investissement	729 914,17	729 914,17	0,00
TOTAL GENERAL	729 914,17	3 376 114,36	2 646 200,19

Au regard des résultats disponibles, des reports de 2018 et mesures nouvelles à financer, le

Budget supplémentaire du Budget annexe des réseaux de chaleur s'établit à 3 376 114,36 € en dépenses et à 4 976 064,55 € en recettes.

6.1 Les mesures nouvelles

En section de **fonctionnement**, est prévu un ajustement à la hausse de **50 K€** (Chap. 67) de la compensation consentie au délégataire en charge de l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne du fait de la fin de l'exonération de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) dont il bénéficiait, conformément à la délibération 2018-85 du 16 février 2018. Sont par ailleurs prévus **110 K€** correspondant au paiement des taxes foncières non prévues au moment du vote du BP 2019, montant refacturé à terme au délégataire.

6.2 Mouvements d'ordre et de régularisation

Concernant les mouvements d'ordre et de régularisation, seul un crédit de **650 K€** est proposé correspondant à la constitution d'une provision (Chap. 68) au titre de la soulte à verser à l'issue du contrat de délégation du service public. Le virement à la section d'investissement est quant à lui revu à la hausse à hauteur de **1 836 200,19 €**.

6.3 Equilibre du Budget

Au regard de ces ajustements, il est proposé l'annulation de la prévision de recette d'emprunts ouverte au budget primitif pour un montant de **236 250 €**. Le Budget annexe des réseaux de chaleur présente un suréquilibre de la section d'investissement de **1 599 950,19 €** à l'issue de la présente étape ; excédent qui permettra notamment de financer les travaux programmés sur le réseau des Hauts de Garonne.

7. Le Budget annexe du Crématorium

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	169 521,24	
TOTAL Fonctionnement	0,00	169 521,24	169 521,24
Restes à réaliser d'investissement	96 938,11	300 000,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	918 371,68	715 309,79	
TOTAL Investissement	1 015 309,79	1 015 309,79	0,00
TOTAL GENERAL	1 015 309,79	1 184 831,03	169 521,24

Au regard des résultats disponibles, des reports et mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe du Crématorium s'équilibre en dépense et en recettes à 1 294 397,03 €.

En **fonctionnement**, une inscription complémentaire est prévue pour **9 520 €** en vue de régler des annulations de titres sur exercices antérieurs.

S'agissant de la section d'**investissement**, les principales inscriptions concernent la perception d'une recette de **249 570 €** du fonds européen de développement régional (FEDER) permettant, au regard des différents ajustements prévus, de proposer l'annulation de la prévision d'avance du

Budget principal à hauteur de **300 K€**. Le virement à la section d'investissement est quant à lui revu à la hausse à hauteur de **160 K€**.

8. Le Budget annexe des Caveaux

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	124 751,20	30 995,30	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	141 856,73	
TOTAL Fonctionnement	124 751,20	172 852,03	48 100,83
Restes à réaliser d'investissement	0,00	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	145 544,36	
TOTAL Investissement	0,00	145 544,36	145 544,36
TOTAL GENERAL	124 751,20	318 396,39	193 645,19

Au regard des résultats disponibles et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe des Caveaux s'établit à 459 502,40 € en dépenses et à 653 147,59 € en recettes.

Seules des opérations d'ordre équilibrées en dépenses et en recettes affectent la présentation du Budget annexe.

Le Budget annexe des Caveaux présente un suréquilibre de **193 645,19 €** à l'issue de la présente étape.

Le Budget annexe du Service extérieur des pompes funèbres (SEPF)

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	2 461,87	
TOTAL Fonctionnement	0,00	2 461,87	2 461,87
Restes à réaliser d'investissement	0,00	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	30 406,87	
TOTAL Investissement	0,00	30 406,87	30 406,87
TOTAL GENERAL	0,00	32 868,74	32 868,74

Au regard des résultats disponibles et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire du Budget annexe SEPF s'établit à 2 461,87 € en dépenses et à 32 868,74 € en recettes.

Seule est proposée une régularisation comptable liée à l'annulation d'un titre de recette sur exercice antérieur (Chap. 67) pour **2 461,87 €**.

Le Budget annexe du SEPF présente un suréquilibre de 30 406,87 € à l'issue de la présente étape.

9. Les Budgets annexes à comptabilité de stocks

Les écritures proposées dans le cadre du Budget supplémentaire concernent principalement des opérations d'ordre de transfert entre sections liées à ces différents budgets annexes.

Au final, le Budget supplémentaire s'établit sur chacun de ces budgets à :

- **Budget annexe des Lotissements** : 4 742 171,80 € en dépenses et 4 945 156,45 € en recettes ;
- **Budget annexe des ZAC** : 5 878 098,12 € en dépenses et à 8 928 541,32 € en recettes ;
- **Budget annexe de la ZAC du Tasta** : 6 133 169,85 € en dépenses et 6 133 750,55 € en recettes ;
- **Budget annexe de la ZAC des Quais de Floirac** : 8 412 652,94 € en dépenses et 8 558 780,04 € en recettes.

10. Le Budget de la Régie de l'Eau industrielle

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	443 410,03	
TOTAL Fonctionnement	0,00	443 410,03	443 410,03
Restes à réaliser d'investissement	6 446,55	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	103 086,00	
TOTAL Investissement	6 446,55	103 086,00	96 639,45
TOTAL GENERAL	6 446,55	546 496,03	540 049,48

Au regard des résultats disponibles et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire de la Régie de l'Eau industrielle s'établit à 6 446,55 € en dépenses et à 546 496,03 € en recettes.

Seules les opérations d'intégration des résultats de l'exercice 2018 en section de fonctionnement et en section d'investissement affectent la présentation du Budget de la Régie de l'Eau industrielle, qui présente un excédent de **540 049,48 €**.

11. Le Budget de la Régie des Equipements fluviaux

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	10 512,11	
TOTAL Fonctionnement	0,00	10 512,11	10 512,11
Restes à réaliser d'investissement	67 489,22	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	672 852,38	
TOTAL Investissement	67 489,22	672 852,38	605 363,16
TOTAL GENERAL	67 489,22	683 364,49	615 875,27

Au regard des résultats disponibles, des reports et mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire de la Régie des Equipements fluviaux s'établit à 102 901,33 € en dépenses et à 683 364,49 € en recettes.

Une inscription complémentaire est prévue en fonctionnement pour **9 510 €** en vue de régler des annulations de titres sur exercices antérieurs. **1 000 €** est également proposé correspondant à la constitution d'une provision pour créances irrécouvrables. Enfin **24 900 €** liés à une régularisation comptable sont inscrits en investissement.

Le Budget de la Régie des Equipements fluviaux présente un suréquilibre de la section d'investissement de **580 463,16 €** à l'issue de la présente étape.

12. Le Budget de la Régie des Restaurants administratifs

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour le BS
Restes à réaliser de fonctionnement	0,00	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002	0,00	0,00	
TOTAL Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser d'investissement	81 209,50	0,00	
Affectation du résultat (001 + 1068)	0,00	105 287,50	
TOTAL Investissement	81 209,50	105 287,50	24 078,00
TOTAL GENERAL	81 209,50	105 287,50	24 078,00

Au regard des résultats disponibles et des mesures nouvelles à financer, le Budget supplémentaire de la Régie des Restaurants administratifs s'équilibre en dépenses et en recettes à 105 287,50 €.

Hormis les opérations d'intégration des résultats de l'exercice 2018, seule une inscription de **24 100 €** est prévue en investissement dans le cadre du renouvellement de matériel des restaurants.



Annexe – Présentation des ouvertures et révisions d'autorisations d'engagement et de paiement (AE / AP) dans le cadre du Budget supplémentaire 2019 du Budget principal.

I. L'actualisation des AP/CP existantes

- **Moyens affectés aux espaces vert (AP d'investissements récurrents) :** face à des besoins en constante progression au regard des espaces à entretenir, une révision de **700 K€** se révèle nécessaire afin de terminer la mandature. L'AP s'élèvera après l'adoption de cette révision à 2 595 000,00 €

VOTE PRECEDENT	REVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTERIEURS
1 895 000,00	700 000,00	2 595 000,00	276 469,05

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

CP 2019	CP 2020	CP 2021
780 000,00	1 258 403,95	280 127,00

- **Moyens affectés à la gestion de la propreté (AP d'investissements récurrents) :** le solde actuel de l'AP est insuffisant en regard des besoins plus importants que prévus. En outre, il s'avère nécessaire de compenser le taux de défaillance croissant du matériel. Aussi, une augmentation de l'AP à hauteur de **2,6 M€** est sollicitée. L'autorisation passe ainsi de 13 890 000,00 € à 16 490 000,00 €.

VOTE PRECEDENT	REVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTERIEURS
13 890 000,00	2 600 000,00	16 490 000,00	3 074 442,61

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

CP 2019	CP 2020	CP 2021
3 594 723,00	9 761 834,39	59 000,00

- **Moyens affectés aux espaces publics (AP d'investissements récurrents) :** l'actualisation des besoins s'agissant des matériels roulants, s'avère supérieure au montant d'AP voté à l'origine. Aussi une révision de l'autorisation de **1,5 M€** est proposée ce qui la porterait à 12 469 580,00 €.

VOTE PRECEDENT	REVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTERIEURS
10 969 580,00	1 500 000,00	12 469 580,00	2 421 211,87

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
2 447 247,00	4 461 120,89	1 010 000,00	1 530 000,00	600 000,24

II. Ouverture d'AP-AE/CP nouvelles

- **Assises de l'énergie (AE de subvention)** : l'organisation de la 21ème édition des assises européennes de la transition énergétique qui auront lieu à Bordeaux fin janvier 2020 s'accompagne de la création d'une autorisation d'engagement de **1 M€**. Il s'agit de permettre la gestion financière qui s'effectue sur deux exercices consécutifs.

Montant AE	CP 2019	CP 2020
1 000 000,00	315 000,00	685 000,00